

mépac



Saguenay-Lac-St-Jean
Chibougamau-Chapais

2155, rue de la Peltrie,
Jonquière (Québec)
G8A 2A1

Jonquière, le 15 novembre 2007

OBJET : Appui au MAGE-UQAC dans leur lutte contre la hausse des frais de scolarité

Dans sa lutte contre la hausse des frais de scolarité, entraînant une augmentation importante du coût pour les étudiants désirant aller vers les études supérieures, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire (MÉPAC) Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais tient à signifier de façon non équivoque son appui au MAGE-UQAC.

Le MÉPAC est une Table régionale en éducation populaire autonome qui existe depuis plus de 25 ans et qui regroupe près de 40 organismes communautaires sur tout le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean et Chibougamau-Chapais. Nous nous inscrivons sans réserve dans la lutte contre la pauvreté et militons pour une plus grande justice sociale.

La cause des étudiants rejoint de très près les problématiques pour lesquelles le MÉPAC se mobilise puisqu'il est question d'une plus grande accessibilité d'un service public qu'est l'éducation. Bien que plusieurs personnes semblent croire le contraire, les étudiants font partie des personnes les plus pauvres et dont les dangers de l'endettement sont constants. C'est pourquoi il est essentiel de lutter pour assurer à ceux-ci une accessibilité aux études supérieures sans s'appauvrir davantage.

Un dégel des frais de scolarité a un impact particulier dans notre région car 65% des étudiants de l'UQAC bénéficient du programme d'aide financière aux études alors que la moyenne dans les universités de grand centre est de 50%.

Par ailleurs, 70% de la population étudiante de l'UQAC sont de première génération, ce qui veut dire que ni l'un ni l'autre de leurs parents respectifs n'a étudié à l'université.

La ministre Courchesne a dégelé les frais de scolarité en juin 2007 sans même avoir attendu les études qu'elle avait commandées sur le sujet au coût de 266 000\$. Ces études, rendues publiques en octobre, démontrent qu'un dégel des frais de scolarité, tel que proposé par la ministre, risque de faire en sorte que de 6000 à 13 000 étudiants n'iront plus à l'université. L'UQAC est une institution de 6500 étudiants.

Le MÉPAC est très solidaire aux étudiants de l'UQAC dans leur mobilisation et entend maintenir sa vigilance dans ce dossier. Restons solidaires pour une plus grande justice sociale et un système d'éducation universel et à faible coût.

Steeve Émond
Coordonnateur régional du MÉPAC

(418) 547-2102
poste 234 ou 233
steeve@mepac.qc.ca
info@mepac.qc.ca
www.mepac.qc.ca